

Plan Local d'Urbanisme consultable en Mairie

Les panneaux d'informations et documents graphiques liés à l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont exposés et consultables en mairies aux heures d'ouverture et sur notre site internet www.rots.fr.

La présentation des documents de travail du prochain PLU a été faite le 16 février dernier aux Personnes Publiques Associées (PPA). Suite aux différentes remarques émises, nous sommes amenés à réduire les zones constructibles qui vous sont présentées actuellement sur le document graphique. En effet, il faut tenir compte du nombre de logements à construire inscrits dans le Plan Local de l'Habitat (PLH) mais aussi du potentiel de densification, pour être plus précis les détachements de parcelles pour lesquels nous avons un grand nombre de demandes. Il nous semble important de vous prévenir d'un possible changement de zonage de certaines parcelles, ayant pour conséquence que certains terrains aujourd'hui constructibles ne le seront plus demain.

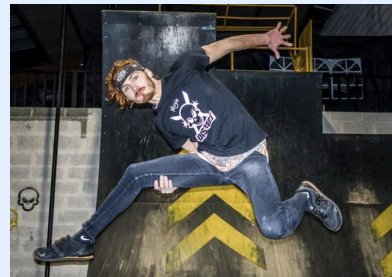
Choix du nom L'Orée D'Ardennes pour la nouvelle ZAC

En accord avec EDIFIDES nous souhaitons trouver une dénomination plus « attrayante » pour la ZAC des Roseaux. Plusieurs suggestions ont été proposées par la Municipalité. Les « Champs d'Ardennes », terme écrit sur le cadastre napoléonien, correspond aux terrains du futur lotissement. Ces terrains faisaient-ils partie des terres de l'abbaye d'Ardenne ? Delles, champs, sillons... ? C'est finalement « L'Orée d'Ardennes » qui a recueilli le plus l'adhésion.

Un Secquevillais participe à NINJA WARRIOR

Antonin DESCHAMPS, né à Caen et habitant de Secqueville-en-Bessin a participé à l'émission « NINJA WARRIOR 5ème saison » diffusée sur TF1 le samedi 16 janvier 2021

Aujourd'hui, Antonin a 22 ans, est devenu coach sportif et exerce au sein de la structure « NINJA DISTRICT 14 » située à Hérouville-Saint-Clair. Il pratique à l'instant le skateboard, le parkour (avec un k) ou art du déplacement (activité physique acrobatique consistant à se déplacer et à franchir des obstacles urbains ou naturels) ainsi que de l'urbex (exploration urbaine).



Sur les 10.000 vidéos de présentation envoyées à TF1 par les différents postulants lors du casting, 300 seulement ont été présélectionnés pour suivre à Paris une visite médicale ainsi que des tests sportifs. Sur ces 300 candidats, seuls 200, dont Antonin, ont été sélectionnés pour participer à l'émission dont l'enregistrement s'est déroulé pendant une semaine à Cannes. Antonin a franchi tous les obstacles de l'étape de qualification en réussissant à « buzzer ». En demi-finale, il s'est incliné face à un adversaire chevronné. Il attend maintenant, sa convocation pour une possible participation à la sixième saison. Retrouvez le sur *Youtube* ([Antonin DESCHAMPS](#)) et *Instagram* ([antonin.deschamps](#)).

Fibre sur la commune nouvelle de Rots

Force est de constater que la situation est complexe et souvent incohérente sur ce sujet. A un moment où le numérique est totalement incontournable pour le télétravail, l'école à distance et toutes autres utilisations personnelles, nous savons grâce au lien <https://cartefibre.arcep.fr/> qu'au 31 décembre (mis à jour le 25 mars) 749 locaux étaient raccordables. Rots et Secqueville-en-Bessin étaient majoritairement concernés avec un réseau réalisé par COVAGE pour le Conseil Départemental, mais pour les habitants qui veulent en savoir plus sur leurs situations "particulières" tout se complique et a priori nous n'avons pas connaissance d'habitants qui ont pu bénéficier de la mise en place de la fibre. Difficile pour la mairie de pouvoir répondre aux questions qui se posent sur ce sujet. A priori, c'est pour bientôt, mais pour le moment nous ne pouvons que regretter le flou (qui n'a rien d'artistique) sur ce sujet.

Nouveaux horaires : permanences des mairies déléguées

Vu la faible fréquentation des mairies déléguées, l'arrêt de la distribution des sacs jaunes, la nécessité d'organiser et optimiser les horaires de nos agents, les mairies déléguées de Lason et Secqueville-en-Bessin verront leurs horaires modifiés à compter du 1er mai 2021 avec des permanences les lundis à Lason et les jeudis à Secqueville-en-Bessin de 16h à 18 h. Sans changements pour Rots. Bien évidemment le Maire et les Maires délégués peuvent recevoir sur rendez vous au 02 31 26 50 54 ou par courriel à mairiederots@rots.fr.

Rappel : les bons réflexes citoyens

- ⇒ Prenez soin de vos haies qui dépassent sur la voie publique et qui poussent les piétons à descendre du trottoir ;
- ⇒ Merci de rentrer à l'intérieur de votre propriété les containers après le ramassage par le camion poubelle ;
- ⇒ Contexte sanitaire : les rassemblements de plus de 6 personnes à l'extérieur sont interdits jusqu'à nouvel ordre ;
- ⇒ Merci de respecter les limitations de vitesse et surtout les zones 30 dans les trois villages.

Commune nouvelle de
ROTSPRINTEMPS
2021

La Com'Une

Les 15 et 23 mars derniers le Conseil Municipal a présenté et voté les comptes de gestion, les comptes administratifs et les budgets de fonctionnement et d'investissements 2021 de la commune nouvelle de Rots. Ces exercices annuels sont fondamentaux pour rythmer la vie municipale, surtout après une année 2020 très spéciale pour les raisons que tout le monde connaît et qui malheureusement perdurent.

C'est donc un budget de fonctionnement **PRUDENT** qui a été adopté et la bonne nouvelle c'est qu'il est fait sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Vouloir détailler les chiffres serait fastidieux. Les personnes intéressées pourront les retrouver dans la rubrique compte-rendu du Conseil Municipal. (www.rots.fr)

Retenons 2 chiffres :

Le total des dépenses de fonctionnement qui est de 3 268 285,50 € pour 2021 et ce montant prend en compte un virement en section investissement de 1 056 977,33 €.

Probablement plus intéressant de détailler les **projets d'INVESTISSEMENTS** pris en compte pour 2021 sur la commune nouvelle de Rots.

Depuis fin novembre, à chaque Conseil Municipal, le Maire avait souhaité que les Conseillers fassent remonter leurs souhaits et projets d'investissements pour qu'ils soient analysés, chiffrés, et pris en compte dans la mesure du possible. Comme vous le savez, les routes communales (hors chemins ruraux) sont de la compétence de **Caen la mer** et les investissements se doivent de rentrer dans la fourchette budgétaire dite des « **DROITS de TIRAGES** » qui correspond à 220 000 € par an pour notre commune nouvelle. Il est possible d'y ajouter des fonds de concours communaux et pour 2021 nous avons souhaité ajouter 220 000 € issus du budget communal.

Avec ce budget comprenant les droits de tirage de l'année auquel s'ajoutent le reliquat 2020 et nos fonds de concours **soit au total 610 000 €**, nous avons programmé pour 2021 :

- La fin des travaux d'effacement des réseaux et la réalisation de la rue de la Dîme à Secqueville-en-Bessin. Précisons également à ce stade que les travaux de la route départementale entre Bray et Secqueville-en-Bessin (et on parle bien ici du budget départemental) nous sont confirmés pour cet été au plus tard.
- La réfection de la rue de la Croix Vautier à partir des **Ets CHIVOT** jusqu'au chemin des Buissonnets, voire plus loin, si le budget le permet. A noter que cette opération permettra l'élimination des poteaux moyenne tension actuellement implantés à proximité des **Ets CHIVOT** et sur le rond-point d'entrée dans la commune.
- En parallèle, nous avons vu avec le magasin **CORA** l'élargissement du trottoir le long de leur réserve qui sécurisera les passages piétons.



**Entrepreneurs, auto-entrepreneurs, libéraux,
de la commune nouvelle de Rots**

Faites-vous connaître auprès de la mairie

Pour les années suivantes, nous avons rencontré les services compétents de **Caen la mer** (Direction de la Maîtrise d'œuvre) et les études ont été classées dans cet ordre :

- Rénovation de la rue Froide, de la sente au Coin et de la rue de la Dîme dès l'instant où les canalisations d'eau potable auront été changées (prévu fin 2021 – début 2022).
- Aménagements de la route de Caen avec l'installation d'une voie douce entre le carré Saint-Ouen et le rond-point **CHIVOT**.
- Aménagement de la rue de la Croix Vautier jusqu'à la sortie de l'**Orée d'Ardenne** (nouveau nom de la ZAC des roseaux).

En ce qui concerne les investissements communaux :

Le montant global pour 2021 est de l'ordre de 3 000 000 €.

Ce montant important permettra de :

- Finaliser les engagements pris dès 2019 dont la réalisation a été perturbée par la pandémie.

Plus de 800 000 € seront ainsi consacrés à la grange aux Dîmes, dossier pour lequel nous sommes actuellement en dépassement de budget de 135 000 €. Il y a eu bien sûr la COVID mais l'observation du pignon Est de la grange aux Dîmes vous en dira beaucoup plus que n'importe quel discours (observation du dévers de 70 cm qu'il fallait corriger pour sécuriser le bâtiment).

Le mur d'escalade (105 000 €) devrait être équipé avant juin. Le parking et les divers aménagements abribus et réseaux pour la maison de santé représentant 120 000 € seront réalisés dès la mi-avril.

- Contribuer à améliorer la qualité de vie, la transition écologique et la sécurité sur notre commune nouvelle.

Difficile de passer en revue en quelques lignes toutes les décisions qui vont être mises en place sur les trois villages, mais sachez que de nombreuses actions seront menées avec pour objectif d'améliorer notre cadre de vie et de profiter du caractère rural de nos trois villages.

- Les aires de jeux à Lasson et Secqueville-en-Bessin vont être enrichies de nouveaux équipements. Les Coteaux de la Mue vont recevoir un parcours sportif dont certains équipements seront ouverts aux personnes à mobilité réduite. Les plus jeunes ne seront pas oubliés avec des équipements adaptés à leur âge.
- Le passage au niveau de Vauculay va être remis en fonction et aménagé sur un parcours légèrement modifié après la convention signée avec le propriétaire. Les randonneurs y retrouveront un de leur sentier pédestre favori. Il est prévu que les bénévoles soient sollicités pour participer à l'aménagement.
- Plusieurs chemins communaux feront ou ont fait l'objet de remise en état : le chemin des Poiriers, le chemin des Marettes, le chemin des Fossés, le chemin du Val Baudet vers les écoles.
- Une trentaine de poubelles seront installées sur les espaces publics de l'ensemble de la commune.
- De nouveaux radars et ralentisseurs devraient contribuer à corriger une des préoccupations de nombreux habitants : la vitesse des automobilistes.
- Le centre d'animation de Rots va être équipé en vidéoprojecteur, lumières et sonorisation pour une utilisation haut de gamme. Le chauffage va y être adapté pour en optimiser les coûts d'entretien.
- Préparer l'avenir avec le lancement des études préliminaires pour l'évolution du groupe scolaire. Sont actuellement envisagés un nouveau restaurant scolaire et la refonte de 6 des 10 classes actuelles.
- Parents d'élèves, agents et bien sûr élus sont mobilisés sur ce dossier pour travailler avec **Bruno Coutanceau**, notre AMO (Agent Maîtrise d'Ouvrage) qui va nous accompagner pour le choix d'un architecte (fin de cette année) puis le dépôt du permis de construire et un début des travaux espéré pour juillet 2022.
- Le projet d'installation d'une maison de santé suit également son cours avec la société **CREADIMM**. Les travaux du parking du gymnase ont anticipé le passage des différents réseaux. Le compromis de vente de 2000m² de terrain a été signé début mars. Le permis de construire sera déposé dans les semaines à venir.
- Nous allons également travailler sur le dossier du centre d'animation de Lasson. De nombreuses idées ont été émises et elles vont faire l'objet des études et concertations appropriées.

Nous aurons bien sûr à revenir tout au long de l'année sur ces différents dossiers.

LA CHIFFO

**Collecte de textiles en porte à porte,
à Lasson le 04 mai 2021 à partir de 9 heures !**

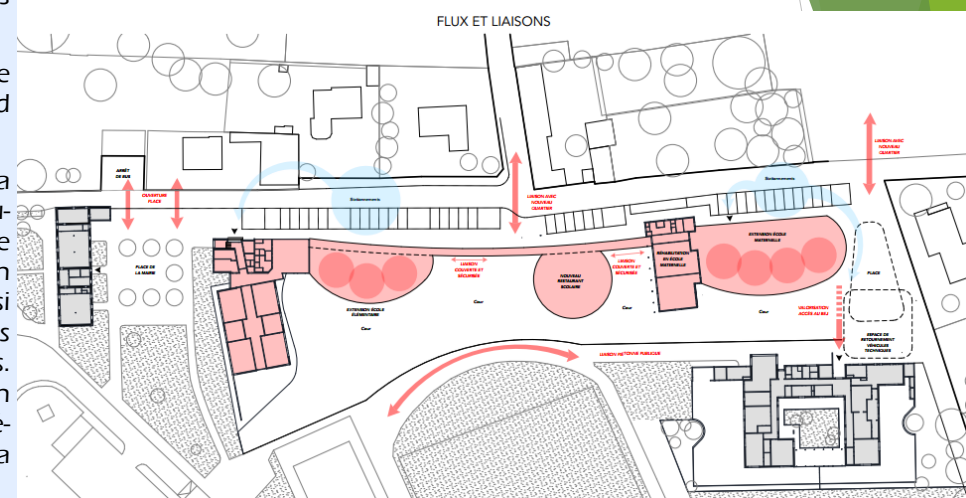
Après avoir rencontré les différents prestataires pour évaluer la meilleure solution pour avancer sur le projet de notre nouvelle école, nous avons donc travaillé avec le cabinet Schneider afin d'établir un premier cahier des charges. La volonté de la municipalité est de ne pas perturber élèves et enseignants et d'éviter des classes mobiles de type aleco/bungalow. Après différentes rencontres (Bruno Coutanceau / Normandie Aménagement), nous avons fait le choix d'un AMO (Assistant Maîtrise d'Ouvrage) qui sera Bruno Coutanceau.

Lors du conseil d'école du 9 mars 2021, nous avons donc déjà fixé des réunions de travail avec d'une part les enseignants et d'autre part les parents d'élèves.

L'objectif étant de pouvoir faire notre appel d'offre d'architecte au plus tard fin juin.

L'inspectrice d'Académie nous a rencontrés pour nous faire part de l'ouverture d'une 4ème classe maternelle (suite à la réduction des effectifs en moyenne et grande section) mais aussi d'un projet de fusion des Directions des écoles élémentaires et maternelles. Les Directrices ont fait un courrier afin d'exprimer leur refus sur ce projet, décision que le Conseil Municipal a soutenue lors d'une délibération.

ROTS 2021 Restructuration Bâtiments scolaires



CRÈCHE

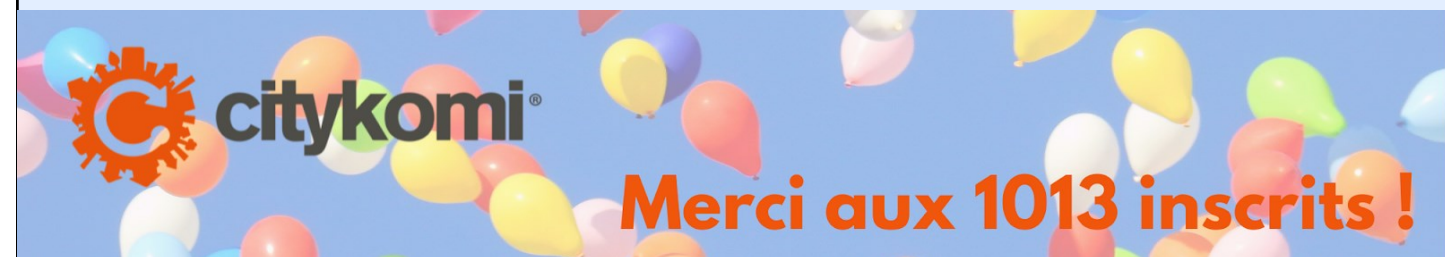
Les membres fondateurs de l'association **Bout'chou** ayant exprimé leur volonté de cesser leur investissement dans la structure, plusieurs issues avaient été imaginées. Le scénario qui semblait retenir leur choix consistait à céder l'association à l'ADMR. Sachant que la commune soutient cette structure via une mise à disposition des locaux et une subvention annuelle, nous avons souhaité rencontrer les membres de l'association et la **CAF**.

Après diverses réunions le choix s'est porté sur la préservation de la structure par l'élection d'un nouveau bureau. Ce qui fut réalisé et officialisé par la mise en place d'un nouveau bureau le 5 janvier 2021 avec une belle équipe jeune et dynamique.

Bienvenue aux nouveaux membres et un grand merci à l'équipe sortante pour leurs longues années d'investissement.

SIVOM- SEEJ

Nous avons rencontré Madame la présidente **Sarah IUNG** de Thue et Mue afin de lui présenter les projets de la commune : école, crèche, pôle santé, **L'Orée d'Ardenne** (anciennement ZAC des Roseaux) car toutes réflexions se doivent d'être vues, réfléchies en approche territoriale. Nous n'avons pas de retour de cette réunion à ce jour.



COMMUNICATION

Nous avons lancé récemment la plateforme Cofonder ® et comptons déjà une cinquantaine d'inscrits. Cette plateforme accessible depuis internet vous permet de proposer vos idées et de réagir à celles déjà émises par la municipalité et les autres habitants afin d'améliorer la vie en communauté. La mairie peut vous former à l'utilisation de cette plateforme. Pour cela contactez Simon Desnoyers par e-mail à l'adresse : com-mairiederots@rots.fr.

Pour compenser la fin du contrat avec Voisins Vigilants, sachez que dès le mois de mai, Citykomi ® vous permettra de signaler des problèmes ou de communiquer directement avec la mairie. Nous avons à cœur de communiquer en direct avec vous et sommes disponibles si vous avez besoin d'aide pour utiliser ou installer Citykomi. Merci aux 1013 inscrits !



Espace • Qualité de vie

Téléassistance Calvados — A.I.A.E



Espace • Qualité de vie

Téléassistance Calvados

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité.

Négocié à un tarif unique inférieur à 9 € par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

Comment marche le service de téléassistance ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de rester autonome tout en garantissant votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de donner l'alerte d'un simple geste. Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

Comment s'abonner ?

Pour souscrire à ce service, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne ou de contacter **Vitaris** au **02 31 99 04 62** ou par courriel : teleassistance.calvados@vitaris.fr.
La résiliation, quel que soit le motif, est possible à tout moment, sans frais. Le mois entamé reste dû.
La facturation débute le mois suivant celui de l'installation du matériel chez l'abonné.

Vous souscrivez au service

Un technicien **Vitaris** interviendra sous 48 h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible 24 h/24, 7 j/7.
Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

Grâce à son service de téléalarme, le Département du Calvados agit au quotidien pour permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre à leur domicile dans les meilleures conditions possibles et en toute sécurité.

A.I.A.E — Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service de proximité ouvert à tous publics : les jeunes, les demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), les employeurs, les bénéficiaires du RSA, les salariés. Mise en relation employés / employeurs et employeurs particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels).

CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversions, inscription à Pôle Emploi, actualisation, mise en ligne de CV, etc. Également pour les jobs d'été. L'**AIAE** accueille, informe, oriente et/ou accompagne toute personne en offrant un suivi individualisé.

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact

Stéphanie FAUTRAS (*Conseillère en emploi*) reçoit :

- A la mairie d'Authie : permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (sauf un mardi sur deux). Sur rendez-vous l'après-midi. **Tél : 02 31 26 95 95 - e-mail : a.i.a.e@wanadoo.fr**
- A la mairie de Bretteville l'Orgueilleuse. Permanence le jeudi de 14 h à 16 h
- A la mairie de Creully. Permanence le mardi de 9 h à 12 h (un sur deux)
- A l'espace Athéna de Carpiquet. Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14 h à 17 h
- A la salle de la Londe à St Manvieu Norrey. Permanence le 2ème mardi de chaque mois de 14 h à 17 h

Accompagnement humain, écoute, soutien et travail de remobilisation.



UN SERVICE PROPOSÉ
PAR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS



Les partenaires de la Maison de l'habitat assureront une permanence à la Mairie de Rots tous les 3èmes jeudis de chaque mois à partir du 15 avril.

Pour plus de renseignements : 02 31 38 31 38

9h - 12h : Biomasse Normandie
14h - 17h : CDHAT



Espace • Qualité de vie

TERRE DE JEUX 2024



Espace • Qualité de vie

FIERS DE REJOINDRE L'AVENTURE TERRE DE JEUX 2024



ROTS, UNE DES TREIZE COMMUNES DU CALVADOS LABELISÉES « TERRE DE JEUX 2024 »

Sur les conseils de **Stephan Rot**, habitant de Rots et professeur d'Education Physique et Sportive au collège de Caumont L'Eventé, la commune de Rots a constitué un dossier de candidature au label « Terre de Jeux 2024 ». Ce dossier constitué par **Jacky Besnier**, premier adjoint chargé de la Culture, du Sport et de la Vie Associative, avec l'aide de Stéphan Rot a été adressé aux instances nationales le 20 novembre 2020.

OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DU LABEL TERRE DE JEUX 2024

Le label Terre de Jeux 2024 a vocation à faire reconnaître un statut distinctif à toutes les collectivités territoriales et acteurs du mouvement sportif qui s'engageront par leurs initiatives en faveur de leurs populations et leurs programmes de terrain à faire vivre le projet Paris 2024, sur leurs territoires ou dans et par leurs instances et leurs membres, dans les cinq années à venir. Cet engagement fort en faveur du Projet Paris 2024, qui se traduit par la labellisation, doit se traduire notamment au travers d'actions concrètes, elles-mêmes guidées par plusieurs principes :

- Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux,
- Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport,
- Un engagement de tous, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure Olympique et Paralympique, dès maintenant, et partout en France.

Les Bénéficiaires s'engagent à respecter les valeurs et principes de l'Olympisme tels que définis dans la Charte Olympique. Conformément à l'avis rendu par son comité d'éthique, Paris 2024 souligne que la labellisation Terre de Jeux 2024 respecte les principes généraux de la charte éthique de Paris 2024 et permet la promotion de l'idéal olympique dont elle s'inspire. Le comité d'éthique souligne à cet égard que seuls des critères d'attribution reposant sur une appréciation objective des actions et engagements des Bénéficiaires dans le cadre de leur politique éducative, culturelle, sportive et associative sont de nature à garantir le respect de ces principes généraux.

Il est demandé aux candidats :

- De s'engager en leur nom à agir concrètement pour contribuer au projet et à la vision de Paris 2024, à savoir notamment mettre plus de sport dans la vie des gens et promouvoir la pratique sportive comme un outil de bien-être, de santé, d'inclusion, d'éducation, de comportements plus durables et plus solidaires ;
- De favoriser le travail de collaboration entre l'ensemble des acteurs et des Bénéficiaires dans le cadre plus global de leurs actions respectives en faveur du label Terre de Jeux 2024, et plus généralement du projet Paris 2024, et ce afin de favoriser une diffusion plus effective sur les territoires, le développement d'actions globales et/ou complémentaires et, par voie de conséquence un engagement fort et durable de leurs populations respectives.

LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » DANS LE CALVADOS

Début mars 2021, ce sont **13** communes du Calvados qui ont obtenu le label :

Argences, Bayeux, Cabourg, Caen, Deauville, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Ifs, Lisieux, Mondeville, Ouistreham, **Rots** et Vire Normandie.

La commune de Rots constitue actuellement son dossier de candidature pour être centre de préparation aux jeux et avoir le plaisir d'accueillir une ou plusieurs équipes dans la phase de préparation des Jeux olympiques ou des Jeux Paralympiques 2024.

Avec un gymnase, un dojo et un mur d'escalade, la commune de Rots va pouvoir candidater pour accueillir des équipes de basket, handball, volleyball, badminton, tennis de table, judo, taekwondo ou escalade.

Association des bénévoles actifs de Rots (ABAR) & Travaux imminents



Les statuts de la nouvelle association de Rots ont été validés le lundi 1er mars et ont été déposés à la préfecture le 4 mars.

L'association est dans l'attente du récépissé de son numéro d'inscription au Répertoire National des Associations (RNA). Il sera utile à l'association dans toutes les démarches qu'elle effectuera en son nom.

Cette association a pour but de proposer et de réaliser des opérations d'intérêt général et de créer du lien intergénérationnel entre les habitants de la commune nouvelle de Rots.

Ces opérations concernent le domaine environnemental (nettoyages divers, entretiens, mises en valeur), social, sanitaire (aides diverses aux habitants), éducatifs (balisage de randonnées), sportifs et culturels. Ces opérations donneront, on l'espère, l'occasion de rapprochements entre les habitants de nos trois villages de la commune nouvelle de Rots. L'association est ouverte à tous les habitants de la commune nouvelle de Rots mais aussi aux personnes extérieures pour des projets spécifiques (chemins de randonnées par exemple).

Le prix de l'adhésion est fixé à 1 euro par le Conseil d'Administration pour l'année 2021 et la gratuité a été définie pour les personnes mineures. Pour participer aux manifestations il n'y aura pas nécessité d'adhérer à l'association. En dehors des cotisations de ses membres, une grande partie des ressources de l'association proviendront du versement de 10% des indemnités perçues par M. le Maire, Mmes et MM. les Maires délégués de la commune nouvelle de Rots. **Ce versement représente annuellement autour de 8000 €.**

La majeure partie des ressources de l'association sera destinée à récompenser, sous forme de repas ou de temps conviviaux, les adultes qui participeront aux opérations décidées par l'association mais aussi, sous forme de chèque-cadeaux, les adolescents au titre d'encouragement à la participation à la vie communale et aux embellissements de nos trois villages.

Pour l'année 2021, le Bureau de l'ABAR est composé comme suit :

Nicolas Lagadou, *Président*; Annick Guerin-Villeaubreil, *Vice-présidente*; Anne-Marie Lemouton, *Trésorière*; Daniel Poisson, *Trésorier Adjoint*; Brian Rio, *Secrétaire*; Colette Deslandes, *Secrétaire Adjointe*

On peut contacter les membres de l'association et du bureau via l'adresse mail suivante : Abar3villages@gmail.com

Pour l'instant, aucune date n'a été fixée pour les premières « sorties » de l'association.

Des idées sont à la réflexion comme nettoyer les déchets sur différents chemins ou routes de la commune, organiser une course d'orientation ludique sur les trois villages de la commune, livrer les courses ou faire des petits travaux pour les personnes isolées, rénover un pont au-dessus de La Mue vers le réservoir du Vauculay ... L'association ne veut pas se substituer à des services tels que le CCAS ou d'autres associations, elle viendra en appui ou en complément.

ABAR est à l'écoute des besoins des habitants de Rots, elle est prête à étudier toutes demandes et propositions qui permettront aux habitants des trois villages de se rencontrer et de créer du lien social.

Travaux imminents sur la commune nouvelle de Rots

Secteur chemin des Poiriers /chemin de Gruchy :

- ⇒ Chemin de Gruchy autorisé uniquement dans le sens de la montée (avec bandes rugueuses) ;
- ⇒ Chemin des Poiriers autorisé uniquement dans le sens descendant (avec bandes rugueuses) avec interdiction de tourner à gauche en bas du chemin ;
- ⇒ Création de deux puisards sur le chemin des Poiriers ;
- ⇒ Changement de priorité rue de l'église avec un stop dans le sens Rots/Rosel juste avant le chemin de Gruchy.

En général :

- ⇒ Mise en place de nouveaux points de radars mobiles sur les trois villages ;
- ⇒ Création de nouveaux ralentisseurs sur nos trois villages suivant les demandes du budget participatif.

Centre Communal d'Action Sociale



Michel BOURGUIGNON
Président



Stéphanie FAUTRAS
Vice-Présidente



Mireille AMIOT



Raymonde BOYELDIEU



Corine
BRUNETEAU FALET



Paul DOUESNEL



Alain FAVRE



Annie LAGARDE



Marie-José LUCAS



Mireille MENEZ



Claudine MORAIN



Christian PIEN



Michèle PIQUOT



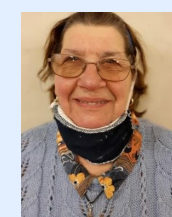
Dorothée
PITOIS BLESTEAU



Joëlle SOREL



Andrée TALVAST



Liliane TASSILLY

CCAS / Service à la Personne

Le traditionnel repas des Aînés ne pouvant avoir lieu en raison de la crise sanitaire, a été remplacé par un colis des Aînés qui a été distribué en fin d'année par les membres du CCAS. Il a été vivement apprécié par la majorité des Aînés.

Les membres du CCAS réfléchissent actuellement à la mise en place d'une bourse au permis de conduire et d'une mutuelle communale.

Vous avez toujours la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour vous faire vacciner : <https://www.sante.fr/>.

Pensez à faire appel au CCAS dans les situations de vulnérabilité ou de difficulté. Vous avez également la possibilité de vous inscrire ou d'inscrire un proche (en mairie) sur un registre des personnes isolées ou vulnérables. **Contact : 02 31 26 50 54**

Nouveau : permanence CCAS une fois par mois. Prenez rendez-vous au **02 31 26 50 54** ou en mairie.

Le samedi 17 avril de 10h à 12h : mairie de Rots

Le samedi 15 mai de 10h à 12h : mairie de Lasson

Le samedi 19 juin de 10h à 12h : mairie de Secqueville-en-Bessin